

CAPITALE	<b>LUSAKA</b>	NOM OFFICIEL	<b>République de Zambie</b>	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)		Anglais	SUPERFICIE	752 614km <sup>2</sup>
LANGUE(S) PARLEE(S)		bemba, nyanja, tonga, lozi, lunda	POPULATION	9 582 418 hab.
MONNAIE	Le Kwacha zambien (3.913,20 ZMK environ pour 1 €)			
PRINCIPALES VILLES		Mongu, Livingstone, Kabwe, Chipata, Kasama, Mpulungu, Solwezi, Kitwe		
REGIME POLITIQUE		République, membre du Commonwealth		
VACCINS	Vaccin contre la fièvre jaune et traitement antipaludéen fortement recommandés			
RELIGIONS	Catholiques 32%, Protestants 27%, animistes 31%, autres 10%			

### CONSULAT

18 avenue de Tourville 75007 PARIS <b>Tel :</b> 01-56-88-12-70/72 <b>Dépôts &amp; Retraits :</b> Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30	DELAIS : En jours ouvrables	
	VISA	<b>VISA Obligatoire</b>

### TOURISME

### AFFAIRES

<p>Pour les français, il s'obtient <b>directement à la frontière</b>. Possibilité de l'avoir à Paris avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Passeport original, signé et valable au moins 3 mois disposant d'au moins 2 pages vierges. Joindre la copie de la page d'identité du passeport.</li> <li>- 2 Formulaire(s) originaux de demande de visa complété, daté et signé</li> <li>- 2 Photo(s) couleur et récente</li> <li>- 1 Copie des pages 2 &amp; 3 du passeport</li> <li>- 1 Dans le cadre d'un voyage organisé: copie de l'attestation de voyage OU copie des billets d'avion ET + copie de la réservation hôtelière</li> <li>- 1 Dans le cadre d'un voyage individuel: copie des billets d'avion ou attestation de voyage + copie de la réservation hôtelière ou invitation de l'hébergeant avec ses coordonnées complètes et une copie de sa carte d'identité +fournir une preuve de revenu (copie du dernier bulletin de salaire, titre de pension, etc...ou copie du dernier relevé de compte bancaire pour les personnes sans profession)</li> </ul>	<p>Pour les français, il s'obtient <b>directement à la frontière</b>. Possibilité de l'avoir à Paris avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Passeport original, signé et valable au moins 3 mois disposant d'au moins 2 pages vierges. Joindre la copie de la page d'identité du passeport.</li> <li>- 2 Formulaire(s) originaux de demande de visa complété, daté et signé</li> <li>- 2 Photo(s) couleur récente</li> <li>- 1 Attestation de voyage</li> <li>- 1 Lettre de société</li> <li>- 1 Copie des pages 2 &amp; 3 du passeport</li> <li>- 1 Une INVITATION du correspondant local</li> </ul>
--	--

### REMARQUES

Frais de visa 65€	Citoyens étrangers, joindre une copie de carte de séjour
-------------------	--



**REPUBLIC OF ZAMBIA**  
**The Immigration and Deportation Act, 2010**  
**(Act No. 18 of 2010)**

**The Immigration and Deportation (General) Regulations, 2011**

Please complete in block letters		Shaded fields for official use only	Permit/Visa	Date and Time
Information Required		Information Provided		
<b>APPLICATION FOR A VISITING VISA</b> <i>(Section 25(1) of the Immigration and Deportation Act, No. 18 of 2010)</i>				
<b>PART I</b> <b>PERSONAL DETAILS</b>				
1.	Surname			
	Other names			
2.	Sex (Tick (√) as applicable)	Male		Female
3.	Date of birth (dd/mm/yyyy)			
4.	Place of birth	Town		Country
5.	Nationality			
6.	Passport No.		Place of issue	
	Date of issue (dd/mm/yyyy)		Date of expiry (dd/mm/yyyy)	
7.	Address in country of permanent residence			
8.	Date of entry into Zambia (dd/mm/yyyy)			
9.	Expected duration of stay			
10.	Purpose of Visit	Tourist	On holiday	Visitor
				Other, specify:
11.	Expected date of departure from Zambia			
12.	Type of Visa (Tick (√) as applicable)	Single	Double	Multiple
13.	Final destination in Zambia			
14.	If staying with friends or relatives whilst in Zambia, provide their details	Name	Sex	Residential/Postal Address
16.	Number of children under the age of sixteen accompanying you in this visit			
17.	Details of children	Name	Sex	Date of birth
				Place of birth
18.	Relationship to each child referred to in 17 (above)	Name of child	Relationship	



19.	(a) Have you ever applied for a permit under the Immigration and Deportation Act, 2010 or the Immigration and Deportation Act, Cap. 123? If yes, give details.		
	Permit applied for	Date of Application	Status of application (Pending, granted or rejected)
	(b) If the application was rejected, state reasons for rejection: .....		
	.....		
	.....		
20.	Have you or your spouse ever been restricted from entering any country or deported or repatriated from any country? If yes, specify details?		
	Country in which entry restricted or from which deported or repatriated	Year of restriction, deportation or repatriation	Reasons
21.	Have you been convicted of an offence under any law within or outside Zambia? If yes, specify details.		
	Nature of offence:.....		
	Date of conviction: .....		
	Sentence: .....		
22.	Appendices		
	Two recent passport size photos, one of which must be certified on the back as a true likeness of the applicant		
	Certified photocopy of applicant's passport	Letter from the host	
	Bank guarantee, proof of sufficient funds to sustain oneself or return air ticket		
DECLARATION			
I hereby declare that the information furnished by me in this application is true, correct and complete to the best of my knowledge. I understand that any incorrect, misleading or untrue information or the withholding of any relevant information may affect the issuance of the visiting visa or shall result in the revocation of the visa. I hereby declare that those shown on this application as accompanying me, and I, are neither prohibited immigrants nor holders of any other immigration permit.			
	..... Applicant	..... Signature	..... Date
NOTES TO APPLICANT			
(a) Visa means an endorsement on a valid passport of a foreigner which is confirmed by examination of an Immigration Officer at the port of entry granting that person the authority to enter Zambia.			
(b) The validity of the visa does not entail the period of stay of the entrant in Zambia but the period within which the applicant shall enter.			
(c) The period of stay in Zambia shall be determined by an immigration Officer at the port of entry.			
FOR OFFICIAL USE ONLY			
Received by: .....		.....	
Officer (Name and Signature)		Date	
Amount Received: .....		OFFICIAL STAMP	
Receipt No.: .....			
Visiting Visa No.: .....			
File Ref. No.: .....			
Remarks: .....			
.....			

Document à joindre  
à toute commande

## B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

### Informations Voyageur

M.  Mme  Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

### Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation<sup>1</sup>

► Délai :  Normal  Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé :  Tourisme  Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport<sup>2</sup>

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

### Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
<b>Total</b>			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport <sup>9h / 18h</sup>		
Aéroport Week end et hors bureau		
<b>Total</b>		

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente  
(dernière page du document)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### • 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

### • 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

### • 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

### • 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

### • 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

### • 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

### • 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaires ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

### • 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

### • 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.